

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1973)
Heft: 250

Artikel: À paraître : les mémoires de Jules Humbert-Droz : tome IV
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PARAITRE

Les mémoires de Jules Humbert-Droz: tome IV

Les mémoires de Jules Humbert-Droz sont aujourd'hui publiées dans leur totalité : Mme Jenny Humbert-Droz vient de mettre la dernière main à un quatrième tome intitulé « Le couronnement d'une vie de combat » (1941-1971).¹

Ainsi, après « Mon évolution du tolstoïsme au communisme » (1891-1921), « De Lénine à Staline » (1921-1931), et « Dix ans de lutte antifasciste » (1931-1941), c'est tout le combat d'un grand homme politique qui est aujourd'hui accessible au grand public, un combat qui éclaire les luttes actuelles d'un jour précieux.

La première partie de ce dernier livre rappelle des situations et des faits d'une extrême gravité : menaces du fascisme en Suisse, vie chère,

¹ Publié à La Baconnière. En souscription jusqu'au 30 novembre 1973.

1943 : Le Parti communiste suisse au pied du mur

Le 22 mai 1943, à la veille de son exclusion du Parti communiste suisse, J. Humbert-Droz formule, dans un document d'une douzaine de pages adressé à la direction du parti, ses critiques de la politique suivie par le parti et sa conception des tâches qu'il avait à remplir. On y lit entre autres :

« A l'échelle suisse, nos tâches sont plus difficiles à déterminer que dans les pays en guerre ou occupés, à cause de notre situation internationale particulière au cœur des événements mondiaux, à cause de notre neutralité de principe et des larges concessions, contraires à la neutralité, faites aux puissances de l'Axe. (...) La situation militaire a sensiblement modifié l'attitude de la grande majorité de notre bourgeoisie, qui ne croit plus à la victoire de l'Axe. Actuellement la bourgeoisie suisse est divisée, mais notre gouvernement reste

conflit d'Humbert-Droz avec la direction du Parti communiste et son exclusion du parti, scandale Hofmaier et ses répercussions sur le mouvement ouvrier suisse, dissolution de l'Internationale communiste, vaines tentatives de réaliser un front unique des socialistes et des communistes.

La deuxième partie se rapporte à la rentrée d'Humbert-Droz au Parti socialiste et à son activité de secrétaire central du parti, de 1947 à 1959. De nombreuses citations de ses articles dans la presse socialiste suisse romande permettent de suivre le fil de sa pensée, au cours des années d'après-guerre et jusqu'en 1971, sur les sujets les plus saillants de politique internationale.

Nous donnons ci-dessous la parole à Humbert-Droz pour quelques extraits qui situent le climat de l'ouvrage.

prisonnier de sa politique extérieure de 1940. On encaisse encore, dans certains milieux de la bourgeoisie, des profits énormes du commerce avec l'Allemagne. Il est évident que les intérêts divisés de la bourgeoisie au pouvoir et les fortes sympathies du peuple pour l'Union soviétique rendent plus facile le rassemblement des forces progressistes et démocratiques en Suisse contre les dangers de l'Axe et pour la formation d'un large front populaire.

» Dans cette situation, quelle doit être la tâche du parti ? (...) La première et la plus importante tâche de notre parti est de manifester l'entièvre solidarité de la classe ouvrière et du peuple suisse avec les peuples en lutte contre le fascisme, tout en restant fidèles à la neutralité, en faisant tout le possible pour que le pays reste à l'écart des conflits guerriers et en contraignant la Suisse à cesser d'offrir ses services pour la guerre aux puissances de l'Axe.

» Un autre devoir du parti est d'utiliser le courant antifasciste, très fort et très répandu, et d'en faire un large front démocratique pour la défense du pays et en faveur d'une solidarité active avec les peuples en lutte, l'Union soviétique en premier lieu. Les sympathies et l'intérêt qu'éveillent l'Armée rouge et les expériences de l'Union soviétique auraient dû susciter un fort courant pour la reprise des relations avec l'URSS (...). Ici le parti n'a pas rempli son devoir. (...)

1969 : La « dégénérescence bureaucratique » communiste

Dans un article de mai 1969, destiné à une revue yougoslave de Zagreb, intitulé « L'hégémonie russe sur le mouvement communiste international », J. Humbert-Droz concluait par ces lignes, au sujet de l'Internationale communiste :

« La dissolution de l'Internationale communiste fut la conséquence logique de l'hégémonie prise par le Parti communiste russe sur ce qui restait de l'Internationale. (...)

» Jamais l'exécutif de l'Internationale communiste n'aurait approuvé l'intervention militaire de l'URSS en Tchécoslovaquie. Je me souviens que j'avais écrit, en 1927, que le Parti communiste soviétique, section de l'Internationale comme les autres, devait soumettre à l'Internationale ses conflits internes, comme au temps de Lénine. Boukharine m'avertit que Staline avait été très fâché de cette prétention de comparer le parti russe aux autres sections de l'Internationale.

» De Lénine à Staline, le chemin parcouru par la Révolution russe fut celui de l'internationalisme à l'impérialisme. L'hégémonie russe qui, au début du Comintern, était acceptée à cause de la très grande autorité politique et morale de Lénine, se transforma sous Staline en une crainte des exclusions arbitraires et des répressions policières, puis en une pression et une oppression ouvertes de l'armée soviétique. A mesure que son autorité politique et morale faiblissait, le Parti communiste russe recourut aux arrestations, aux exécutions,

aux procès montés par la police, et maintenant aux agressions et occupations militaires.

» C'est au moment où la jeunesse de tous les pays et de très larges couches de la population contestent le régime capitaliste et luttent pour la liberté et la paix que la Révolution russe et le « communisme » offrent le spectacle décevant de leur dégénérescence bureaucratique et néo-colonialiste et d'une crainte maladive devant toute manifestation de liberté et d'indépendance. »

1945 : Les leçons de la guerre

Texte tiré du rapport de Jules Humbert-Droz, au congrès de Bienne du PSS, le 1er juillet 1945 sur « La situation internationale et les tâches de la classe ouvrière » :

« Nous sommes entrés dans une période de transition. Le monde de demain sera ce que nous le ferons. La classe ouvrière est le facteur décisif du monde nouveau.

» Pendant la guerre, la tâche essentielle était de battre militairement Hitler. A la tâche suprême de vaincre Hitler, tout fut subordonné. Maintes fois les porte-parole de la bourgeoisie au pouvoir ont fait des promesses solennelles pour l'après-guerre. L'heure est venue de passer des promesses aux réalisations. La solidarité nationale doit prendre la forme de la justice sociale.

» Pour battre Hitler, une large collaboration de tous les adversaires du fascisme s'est établie dans le monde. Une collaboration de classes, unissant dans le même front de la liberté, communistes, socialistes, libéraux, catholiques et protestants, grands capitalistes conservateurs anglais et américains. Mais les raisons, les mobiles de la lutte étaient divers. La collaboration de tous les adversaires de l'hitlérisme se réalisa donc malgré la diversité des motifs, malgré l'opposition des intérêts de classe.

» Mais ce serait une fausse perspective d'en conclure que cette collaboration des classes du temps de guerre eût inauguré une ère nouvelle dans l'histoire et que le capitalisme monopoliste, les trusts,

l'impérialisme, fussent déjà liquidés par la seule présence de l'URSS et des gouvernements populaires nés des mouvements de résistance. Nous devons, sur ce point, nous séparer nettement des théories nouvelles antimarxistes lancées par le secrétaire du Parti communiste américain, Browder, reprises, approfondies et prolongées par la Fédération des Partis du Travail en Suisse. »

1948 : L'exemple de Tito

Juin 1948 a marqué la disgrâce de Tito et l'exclusion des communistes yougoslaves du Cominform. Humbert-Droz en tire les appréciations suivantes :

« Le Cominform vient de condamner Tito. Les termes de l'excommunication sont d'une rare violence, les accusations, d'une extrême gravité. On lui reproche son nationalisme, l'abandon de la démocratie et de la liberté de critique, l'introduction d'un régime de terreur ottoman, des concessions trop grandes au Front populaire et des complaisances coupables envers les paysans. (...) Nous n'entendons pas ici prendre parti pour Tito contre Staline, ou pour Staline contre Tito, car il s'agit bien d'une lutte entre les deux maréchaux communistes (...) Remarquons seulement que Tito n'a fait qu'appliquer, pour consolider son pouvoir personnel, les méthodes éprouvées par Staline (...) Tous les reproches adressés par le Cominform à Tito sont des accusations qui se retournent contre ceux qui les ont prononcées et inspirées. Si Tito était resté un instrument docile du Kremlin et avait accepté sa subordination à l'égard de Staline, personne n'aurait critiqué ni son nationalisme, ni sa terreur ottomane (...).

» Le conflit Staline-Tito montre à tous les socialistes où conduit l'abandon des principes démocratiques et internationalistes dans le mouvement ouvrier : au culte et au pouvoir personnels. »

1955 : Désarmer ou périr

A propos de désarmement, le 10 mars 1955, sous le titre « Désarmer ou périr » :

« Désarmer ou périr — tel est le dilemme qui se pose à l'humanité. (...) A l'Est comme à l'Ouest on continue la course insensée aux armements thermo-nucléaires, comme si tous les gouvernements, sourds à la voix de la raison et à celle de la conscience, étaient pris d'une folie collective de destruction (...)

» On prétend vouloir intimider seulement l'adversaire et prévenir une agression. Mais n'a-t-on pas entretenu les mêmes illusions à la veille de la première et de la deuxième guerre mondiale ? L'expérience du dernier demi-siècle n'est-elle pas suffisante pour apprendre aux peuples qu'on n'assure pas la paix en préparant la guerre et que la menace et la crainte ne peuvent créer une détente internationale et une cohabitation pacifique entre les peuples ?

» Désarmer ou périr ! »

1957 : La Révolution d'Octobre bafouée

Pour le socialisme, l'exemple russe est-il valable ? (18 juillet 1957) :

« Les pays sous domination communiste ont suivi l'exemple russe où les entreprises privées sont devenues propriété de l'Etat, seul patron désormais dictant souverainement les conditions de travail, les prix et les salaires, et exerçant un monopole absolu sur la production et la répartition des marchandises. Ce monopole permet à l'Etat patron non seulement d'augmenter selon son bon plaisir la marge de profits encaissés par lui, mais encore de considérer tout mouvement de revendication de ses salariés comme un acte de haute trahison, passible de lourdes peines de prison, ou de la peine de mort. Les syndicats domestiqués, au lieu de défendre les intérêts des travailleurs, représentent contre eux les intérêts de l'Etat.

» C'est ainsi qu'est né un régime économique nouveau, régime ayant aboli la propriété privée, mais ayant réalisé le capitalisme d'Etat. L'ouvrier est resté le salarié, le prolétaire. Il a perdu même le droit de contrôle qu'il avait acquis au cours de la Révolution d'Octobre. »